

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Tchibanga : il viole sauvagement son ex-belle-fille

**BAAK**  
Tchibanga/Gabon

**D**AN Wylitric Moussavou alias Matasse, Gabonais, la trentaine, est écroué depuis le 8 novembre écoulé à la prison centrale de Tchibanga. Et pour cause. Il se serait rendu auteur du viol de la fille de son ancienne compagne. A. E., 14 ans, élève en classe de 3e au lycée général Nazaire-Boulingui-Koumba, qui s'en est sortie avec de graves lésions au niveau de son appareil génital. La victime a raconté son calvaire aux enquêteurs lors de son audition. Le jour des faits vers 18 heures, A. E. revient des séances de cours de soutien du côté de "Tandou Massanga", au quartier Bibora, quand elle est subitement interpellée

par Dan Wylitric Moussavou. Contre toute attente, ce dernier va la conduire de force dans sa chambre. L'adolescente ne se doute de rien, vu que l'homme est l'ancien compagnon de sa mère. Sauf qu'il verrouille la porte, la pousse sur le lit et abuse sexuellement d'elle. En regagnant son domicile situé au quartier Ibanga, la lycéenne raconte l'horreur à sa mère. Noire de colère, celle-ci réunit les membres de sa famille, avec lesquels elle effectue une descente musclée chez le présumé violeur. Pour éviter de commettre un crime à leur tour, les parents de l'adolescente décident finalement de le remettre aux gendarmes de la brigade locale, qui ont aussitôt ouvert une procédure judiciaire. Entre-temps, les analyses effectuées sur l'enfant dans

le cadre de l'enquête ont confirmé la défloration récente de l'hymen, de graves plaies avec saignement actif ayant nécessité plusieurs points de suture. À côté de ces signes de traumatisme

vulvo-vaginal récent, des ecchymoses et autres griffures sur certaines parties du corps ont directement été liées à cette agression sexuelle. D'autant que la victime a soutenu n'avoir jamais

entretenu de rapports sexuels avant ce jour sombre de sa vie. Aussi, en prévention, un traitement à base d'antirétroviraux lui a été prescrit. En plus d'une médication dans le cadre de la contraception.

Au terme de l'enquête préliminaire, Dan Wylitric Moussavou a été déféré devant le procureur de la République qui l'a placé ensuite sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de la localité.



Dan Wylitric Moussavou attend son jugement à la maison d'arrêt de Tchibanga.

### Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne « BDEAC 5,60% NET 2021 - 2028 »



**Investir pour déconfiner  
la puissance de l'Afrique Centrale**

# 100 milliards

## FCFA

**Période de souscription**  
**Du 15 au 25 novembre 2021**

**Prix de l'obligation**  
**10 000 (dix mille) FCFA**

**Souscription minimale :**  
**10 (dix) obligations**

**Maturité : 7 (sept) ans**



Arrangeurs et chefs de file :




UPLINE SECURITIES CENTRAL AFRICA 

Syndicat de placement :         

Un document d'information a été délivré par la COGEMAF sous le N° COGEMAF - IPE - 06/21 - 14/18 novembre 2021